

2014

RAPPORT ANNUEL

COMMISSION INTERNATIONALE DE LA MEUSE



Edition/Réalisation

Commission internationale de la Meuse

Palais des congrès

Esplanade de l'Europe 2

4020 Liège

www.meuse-maas.be

« L'eau n'est pas un bien marchand comme les autres mais un patrimoine qu'il faut protéger, défendre et traiter comme tel. »

Considérant 1 de la Directive Cadre Européenne sur l'eau

SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT	3
FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION	4
ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION	5
COMPOSITION DE LA CIM EN 2014	6
LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2014	8
GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)	8
GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)	9
GT MONITORING (M)	10
GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)	11
GP ECOLOGIE (E)	12
GP CHIMIE (C)	13
GT REGIE (R)	14
PUBLICATIONS	15

MOT DU PRESIDENT

Deux années de présidence passent très vite. Si l'année passée, je prévoyais encore des démarches, cette année il me faut déjà faire le point sur la présidence écoulée; ce que je fais avec une certaine satisfaction au vu des réalisations accomplies.

2014 fut une année importante. Non seulement parce qu'elle fut une année productive (projets de plan de gestion), mais aussi une année ouverte sur l'avenir. Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de l'Accord Meuse en 2002, la CIM a ajouté un nouveau thème à son fonctionnement : le changement climatique (tant les conséquences que l'adaptation).

Ainsi, la CIM n'est plus dans l'expectative, mais anticipe sur ce qui nous attend.

Durant ma présidence, j'ai tenté de mettre l'accent sur deux points : l'organisation et la méthode de travail de la commission d'une part et les questions de fond, d'autre part.

Pour ce qui est de l'organisation et du fonctionnement, j'ai essayé d'assurer la stabilité de la CIM pour l'avenir tant du point de vue financier qu'organisationnel. Dans ce contexte, il était important que la CIM puisse soumettre un budget en équilibre non seulement pour les années écoulées mais également pour les années à venir, et ce, sans augmentation des contributions. Au sein du Secrétariat, nous avons examiné la répartition des rôles et des responsabilités afin d'assurer le fonctionnement le plus efficace et effectif possible.

Pour ce qui est des questions de fond, deux projets plans de gestion ont été finalisés. Les affluents y ont trouvé une place importante au côté du cours principal. C'est à présent l'ensemble du bassin hydrographique qui se trouve au centre des préoccupations. De plus, nous avons opté pour une synergie maximale entre la Directive cadre Eau (DCE) et la Directive sur les Risques d'inondation (DI).

L'accent a en outre été mis sur le changement climatique. Dans ce contexte, différents thèmes importants ont été abordés : étiages/pénurie d'eau, la relation avec la qualité de l'eau et les fonctions d'utilisation, le suivi de la température de l'eau, ...

Quand je songe à l'avenir, je puis rassurer mon successeur: la tâche n'est pas terminée, une très belle part de travail vous attend encore.



Jürgen Tack, président de la CIM

FONCTIONNEMENT ET OBJECTIF DE LA COMMISSION

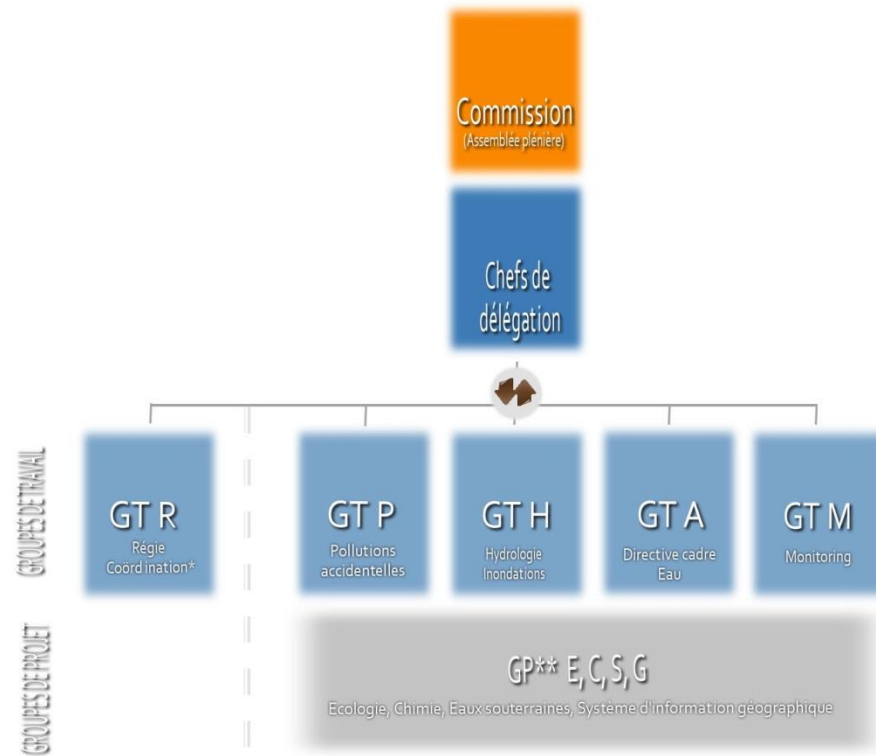
La composition et le fonctionnement de la Commission sont régis par les dispositions de l'article 5 de l'Accord international de la Meuse. Le texte de l'Accord international de la Meuse est disponible sur le site internet de la Commission (www.meuse-maas.be).

Les Parties contractantes à l'Accord susmentionné coopèrent et coordonnent leurs travaux afin, d'une part, d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE (Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau), et, d'autre part, d'évaluer et gérer les risques d'inondation conformément à la DI (Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation).

Elles coopèrent plus particulièrement afin de :

- coordonner la mise en œuvre des exigences définies dans la Directive cadre sur l'eau pour réaliser ses objectifs environnementaux et en particulier les programmes de mesures établis par chacune des Parties contractantes, pour le district hydrographique international (DHI) de la Meuse;
- produire et mettre à jour un plan de gestion faitier pour le district hydrographique international de la Meuse conformément à la Directive cadre sur l'eau ;
- se concerter puis coordonner les mesures pour une prévention et une protection contre les inondations compte tenu des aspects écologiques, de l'aménagement du territoire, de la gestion de la nature ainsi que d'autres domaines tels que l'agriculture, la sylviculture et l'urbanisation, et contribuer à atténuer les effets des inondations et des sécheresses y compris les mesures préventives ;
- coordonner les mesures de prévention et de lutte contre les pollutions accidentelles dans les cours d'eau et assurer la transmission des informations nécessaires.

ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION



COMPOSITION DE LA CIM EN 2014

Les délégations étaient conduites par les Chefs de délégation ; il s'agissait :

Pour l'Allemagne : Madame **Heide JEKEL**, Chef de la division WR I 4 - Coopération dans les districts hydrographiques internationaux, conventions portant sur la gestion de l'eau, droit international sur la protection des eaux, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire

Pour la Belgique fédérale : Monsieur **Michaël KYRAMARIOS**, Chef du service du Milieu marin de la Direction générale de l'Environnement du SPF Santé, Sécurité de la chaîne alimentaire et de l'Environnement

Pour la Région de Bruxelles-capitale : Monsieur **Benoît WILLOCX**, Directeur, Bruxelles Environnement, Division des Autorisations et partenariats

Pour la Région flamande : Monsieur **Philippe D'HONDT**, Administrateur général de la Vlaamse Milieu-maatschappij (VMM)

Pour la Région wallonne : Monsieur **Benoît TRICOT**, Inspecteur, Service public de Wallonie, Direction générale de l'Agriculture, des ressources naturelles et de l'Environnement (DGARNE)

Pour la France : Monsieur **Guy LAVERGNE**, Directeur adjoint, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Lorraine

Pour le Grand-Duché de Luxembourg : Madame **Fabienne Rosen**, Conseillère de direction, Ministère du développement durable et des Infrastructures, Direction de l'Administration de la Gestion de l'eau

Pour les Pays-Bas : Madame **Elaine ALWAYN**, Directrice, Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement (Ministerie van Infrastructuur en Milieu), Direction générale de l'Eau

La Commission était soutenue par :

Le Président

Monsieur **Jürgen TACK** (Flandre)

Le Secrétariat permanent

Monsieur **Willem SCHREURS** : Secrétaire général

Monsieur **Paul RACOT** : Secrétaire exécutif

Madame **Laurence TAHAY**: Office manager

Les travaux des groupes de travail (GT) et de projet (GP) ont été menés par les Présidents et Animateurs

Pour le GT Régie/Coordination (R) : Madame **Corinne PELOUIN** (FR)

Pour le GT Directive cadre Eau (A) : Monsieur **Thomas BORCHERS** (DE)

Pour le GT Monitoring (M) : Monsieur **Jean-Pierre DESCY** (WL)

Pour le GT Pollutions accidentelles (P) : Monsieur **Gerard de Vries** (NL)

Pour le GT Hydrologie/Inondations (H) : Monsieur **Philippe HESTROFFER** (FR)

Pour le GP Chimie (C) : Monsieur **Gerard de Vries** (NL)

Pour le GP Ecologie/Experts poissons : Monsieur **Johan COECK** (VL)

Ont participé aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail et de projet, les observateurs :

RIWA-Meuse

Union Wallonne des Entreprises

Inter-Environnement Wallonie

ALUSEAU (Association luxembourgeoise des Services de l'Eau)

Union Benelux

LES TRAVAUX DE LA CIM EN 2014

GT DIRECTIVE CADRE EAU (A)

REALISATIONS 2014

Le groupe de travail s'est attelé à rédiger un premier projet de document pour la partie factuelle de la mise à jour du Plan de Gestion du DHI de la Meuse (article 13 de la DCE – 2^{ème} cycle) ;

A cette fin, des échanges d'information sur la mise en œuvre et l'actualisation des programmes de mesure nationaux et régionaux ont eu lieu.

Le GT A a également réexaminé et mis à jour les questions importantes en matière de gestion de l'Eau ; il a focalisé son action sur la coordination des mesures en rapport avec les questions importantes à l'échelle du DHI de la Meuse.

Dans un souci de vision coordonnée, le GT A a pu compter sur la précieuse collaboration du GT H dans le cadre de l'examen des synergies possibles entre les types de mesures prises au titre de mise en œuvre de la DI et les objectifs environnementaux fixés par la DCE.

PERSPECTIVES 2015

Dans le prolongement du travail effectué en 2014, le GT A finalisera la rédaction du projet de document pour la partie factuelle de la mise à jour du Plan de Gestion du DHI de la Meuse. Ce document comportera notamment un volet consacré aux premiers constats sur les impacts et préoccupations liés aux conséquences du changement climatique dans le bassin de la Meuse.

GT HYDROLOGIE / INONDATIONS (H)

REALISATIONS 2014

En 2014, le groupe a élaboré un projet de document constituant la partie faîtière du Plan de Gestion des risques d'inondation dans le DHI de la Meuse. Ce plan de gestion mentionne un certain nombre de mesures nécessitant une coordination multilatérale.

Parallèlement, le GT H a rédigé la note conjointe GT A/GT H sur les liens DCE – DI dont questions ci –dessus (voir réalisation du GT A).

Enfin, une première campagne d'utilisation de l'avis d'étiages commun a été menée à la satisfaction des délégations.

PERSPECTIVES 2015

Le GT H finalisera le document constituant la partie faîtière du Plan de Gestion des risques d'inondation dans le DHI de la Meuse.

Par ailleurs, la note conjointe GT A – GT H devra être à nouveau examinée afin de tenter de mettre en lumière une perception homogène des types de mesure et des synergies émanant des liens DCE - DI.

Le groupe poursuivra la période de test de l'avis d'étiage commun. Si les résultats des tests sont convaincants, comme escompté, l'avis d'étiage commun devrait alors constituer un outil pérenne d'échange d'informations sur les bas débits.

Parallèlement, le groupe devra concrétiser un plan d'approche relatif aux étiages sévères (sécheresses). Ce plan devrait être approuvé par la Commission au cours de sa séance plénière de décembre.

GT MONITORING (M)

REALISATIONS 2014

En 2014, le groupe a finalisé la note relative au suivi en continu de la température des eaux du cours principal de la Meuse. La hausse de la température constitue en effet une des conséquences prévisibles du changement climatique susceptible d'influencer considérablement le bon état des masses d'eau.

Le groupe a également collecté les informations relatives au réseau de mesures homogène 2011-2013 et a entamé le travail de présentation des résultats.

Par ailleurs, le groupe s'est également penché sur les informations concernant l'état écologique et chimique de toutes les masses d'eau de surface du DHI de la Meuse.

PERSPECTIVES 2015

Le groupe fournira au groupe de travail « Directive cadre Eau » une proposition détaillant et cartographiant l'état actuel des masses d'eau de surface.

Il finalisera la note sur la mesure *on-line* de la température de l'eau et publiera les résultats du réseau de mesures homogène 2011-2013.

Enfin, il contribuera à la rédaction de la partie faîtière de la mise à jour du Plan de Gestion du DHI de la Meuse pour ce qui concerne les eaux de surface.

GT POLLUTIONS ACCIDENTELLES (P)

REALISATIONS 2014

Le groupe de travail P s'est quant à lui réuni au cours d'un atelier auquel ont participé les membres des délégations et des représentants des Centres principaux d'alerte (CPA) de toutes les Parties. Cet atelier a permis d'évaluer avec les services opérationnels le fonctionnement du système d'avertissement et d'alerte Meuse (SAAM) au travers des notifications et des événements, exercices d'alerte et tests de communication mensuels. Il a été constaté durant l'atelier que le SAAM a correctement rempli le rôle qui lui est assigné à savoir prévenir rapidement les Etats/Régions voisins d'une détérioration de la qualité de l'eau en relation avec des pollutions ou risques de pollutions accidentelles ou liées à des déversements ou agissements illégaux. En outre, il s'est avéré que les CPA des Parties sont connectés comme prévu et capables rapidement et efficacement de prendre contact et d'échanger des informations en cas de dégradation soudaine de la qualité de l'eau et de communiquer l'information voulue.

PERSPECTIVES 2015

Le groupe va examiner le rôle éventuel que pourrait jouer des stations de contrôle en continu dans le cadre de la signalisation des pollutions accidentelles.

GP ECOLOGIE (E)

REALISATIONS 2014

Dans le cadre du suivi du *Plan directeur poissons migrateurs*, les experts du GP E ont présenté les évolutions enregistrées au cours de l'année 2013. Il a été constaté que toutes tendent à atteindre les objectifs fixés dans le *Plan directeur poissons migrateurs*.

La restauration de la continuité, des zones de frai et de croissance ainsi que l'amélioration de la qualité des eaux demeurent des défis de longue haleine nécessitant encore des améliorations considérables de l'état des cours d'eau ainsi que des investissements non négligeables. C'est la raison pour laquelle les grands projets prévus (par exemple le projet du Kier) sont lents à se concrétiser.

Depuis plusieurs années, on constate que des poissons grands migrateurs tels que le saumon et la truite de mer par exemple parviennent à nouveau à remonter le cours du fleuve. A cet égard, l'échelle à poissons située au barrage de Lixhe-Visé est équipée d'un dispositif de piégeage des poissons permettant un suivi des poissons en montaison. Ainsi, au cours de l'année 2014, on a dénombré 254 anguilles*, 15 saumons* et 31 truites de mer*, soit une nette amélioration par rapport à 2013. Cette constatation constitue à elle seule une motivation pour poursuivre ce travail.

PERSPECTIVES 2015

Le groupe aura pour tâches principales outre le suivi du *Plan directeur poissons migrateurs*, la rédaction d'un document relatif aux méthodes de suivi du déplacement et de la migration des poissons dans les différents Etats et Régions.

Parallèlement, il finalisera la partie "Pressions hydromorphologiques" du chapitre 7 de la partie faîtière de la mise à jour du Plan de Gestion du DHI de la Meuse.

* « Ovidio et al., 2015. *Convention relative à la réhabilitation du saumon atlantique dans le bassin de la Meuse – Rapport de convention Février 2014 – Janvier 2015*. Universités de Liège et de Namur. Service Public de Wallonie - DGO3 - DNF »

GP CHIMIE (C)

REALISATIONS 2014

Cette année, le groupe de projet a finalisé l'actualisation de la liste des substances pertinentes pour la Meuse qui a conduit à supprimer le Diuron et à ajouter le Cobalt (voir la liste complète dans la Partie faitière du Plan de Gestion).

Cet exercice a également mis en lumière un nombre considérable de substances susceptibles d'influencer certains usages de l'eau.

Le groupe a également mis en place une stratégie devant permettre d'évaluer le flux de nutriments en relation avec le qualité des eaux côtières.

PERSPECTIVES 2015

Le groupe aura pour tâche de rédiger une note concernant l'identification et le suivi par les délégations des substances susceptibles d'influencer certains usages de l'eau (on pense plus particulièrement à la production d'eau potable à partir des eaux de la Meuse) ;

Le groupe procédera également à la finalisation de l'exercice sur les émissions de nutriments dans les eaux côtières.

GT REGIE (R)

REALISATIONS 2014

Conformément à son mandat, le GT R a examiné les documents destinés à être proposés aux chefs de délégation et à l'Assemblée plénière en sorte que bon nombre d'entre eux ont pu être approuvés.

PERSPECTIVES 2015

Le groupe poursuivra ses tâches de soutien aux chefs de délégation et à la Commission.

PUBLICATIONS

Le *Projet de partie faîtière du plan de gestion du District Hydrographique International de la Meuse, 2ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau et le Projet de Partie faîtière du Plan de gestion des risques d'inondation* dans le district hydrographique international "Meuse" et le **Rapport annuel 2013** ont été publiés en 2014.

L'ensemble des publications de la CIM depuis 1997 est téléchargeable à partir du site internet de la Commission www.meuse-maas.be.